

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions écrites au feuilleton de l'Assemblée nationale le 25 novembre 2025, par la députée de la circonscription de Mille-Îles, concernant la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre.

Les activités humaines dans la région du lac Saint-Pierre ont augmenté ces dernières décennies, exerçant une pression croissante sur l'écosystème. Dans le cadre de la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre, notre gouvernement s'est engagé à améliorer la santé de ce riche écosystème, notamment en y favorisant une agriculture durable. Le lac Saint-Pierre est une priorité du gouvernement et fait présentement l'objet d'un travail acharné de la part de nos équipes.

Par la présente, je souhaite vous faire part de l'engagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à poursuivre la collaboration entamée pour l'identification de solutions durables permettant le maintien d'une agriculture viable et compatible avec les objectifs de conservation et de mise en valeur de cet écosystème.

Pour structurer la suite des interventions, le MELCCFP et le MAPAQ élaborent un plan d'action gouvernemental, en collaboration avec les acteurs du milieu. Une consultation a eu lieu en février et en mai 2025, et une concertation élargie de

l'ensemble des acteurs a été réalisée le 26 novembre 2025. À cette occasion, un projet de panier de solutions a été présenté. Le panier vise à offrir aux acteurs du lac Saint-Pierre une diversité de mesures, toutes basées sur des approches volontaires favorisant la collaboration, l'accompagnement et le maintien de l'activité agricole. Les commentaires émis lors de la rencontre seront pris en compte pour finaliser le contenu du panier et pour structurer son financement. Le MELCCFP et le MAPAQ comptent collaborer pour soutenir financièrement la mise en œuvre du panier de solutions au cours des prochaines années. De nouveaux modes de financement sont présentement à l'étude afin de mobiliser des ressources à la hauteur de nos ambitions pour conserver le lac Saint-Pierre. La Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec sera un acteur clé dans ces efforts.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.

Le ministre suppléant,


BENOIT CHARETTE